

Mission: 92974
Client / Entreprise: Marius Petrean
ID Externe:

No Client: 00091171
Adresse : 7 rue des Glacières, 6001
MARCINELLE
Ref.PV precedent.:

Contact:
TVA:
Date d'emission: 2026-05-14
SO/26002482

Num. rapport: 20260003606-V.1

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT NON DOMESTIQUE

GENERALITE

Type d'installation: Existante

Lieu d'inspection: Rue Vital Françoisse 139, 6001 Charleroi

Périodicité: 5 ans (communs) si conforme, sinon immédiat

Inspecteur: Ibrahim AJRO

Propriete de: Marius Petrean

Référence: Livre I Chapitre 6.5.

Intensite Compteur: ≤ 125 A

Date du début des travaux:

Application d'une dérogation:

Date d'inspection: 15/05/2026

Type local: COMMUNS

Prochain contrôle au plus tard le: 15/05/2031

Personne présente: Marius Petrean

Procédure utilisée: QUA/GES/713/N01

Référence dérogation: Livre I Partie 8

CONCLUSION



L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1.

Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur,

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13() - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

N04() - Ce contrôle concerne uniquement l'installation électrique BT du site et n'inclut pas les extensions (panneaux photovoltaïques, borne, batterie, ...)

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

CONSEILS/REMARQUES:

Le propriétaire de l'installation électrique en présence ou son gérant est tenu par les prescriptions réglementaires suivantes :

1. l'obligation de conserver le dernier et l'avant-dernier rapport de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
2. l'obligation de soumettre le rapport de conformité et le rapport de contrôle périodique au Service interne pour la Prévention et la Protection au travail et au Comité pour la Prévention et la Protection au travail;
3. l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation et l'obligation de faire procéder à un contrôle de conformité de toute modification ou extension importante de l'installation électrique soit par un organisme agréé soit par l'autorité habilitée ou chargée de le faire selon les prescriptions du Livre 1;
4. l'obligation de faire procéder avant la date mentionnée ci-dessus à un nouveau contrôle périodique de l'installation électrique soit par un organisme agréé, soit par l'autorité habilitée ou chargée de le faire selon les prescriptions du Livre 1;
5. l'obligation d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant la Sécurité du Travail dans ses attributions et le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Suivant la sous-section 3.1.2.1. du Livre 1, il est important de rappeler :

Le rapport de contrôle, les schémas de circuits et les plans de position signés sont remis au propriétaire, gestionnaire ou exploitant de l'installation électrique pour faire partie du dossier de l'installation électrique. Une copie du rapport de contrôle, des schémas de circuits et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé précité pendant une période de cinq ans comme mentionné dans la sous-section 6.4.6.1. Durant la période précitée, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle, des schémas de circuits et des plans de position signés. La délivrance d'une copie du rapport de contrôle, des schémas de circuits et des plans de position signés peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par l'organisme agréé. Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant d'un contrôle.

Conformément aux dispositions du Livre 1 du Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE), les installations électriques à usage professionnel sont soumises à un contrôle périodique dont la fréquence standard est fixée à cinq (5) ans, sauf disposition particulière prévue par la réglementation en vigueur.

Il est toutefois porté à l'attention de l'exploitant, du propriétaire ou du responsable de l'installation que cette fréquence de contrôle peut être revue, adaptée ou renforcée en fonction de prescriptions spécifiques émanant des autorités compétentes, notamment les autorités régionales, communales, les services d'incendie, ou toute autre autorité administrative ou réglementaire disposant d'un pouvoir de contrôle ou d'agrément.

Certaines activités, en particulier celles liées à l'exploitation économique, à l'hébergement touristique, à la location de courte durée, ou à l'accueil du public, peuvent être soumises à des exigences de sécurité supplémentaires, incluant des contrôles électriques plus fréquents ou des inspections complémentaires, indépendamment des obligations minimales prévues par le RGIE.

Le présent rapport est établi sur base des informations disponibles et de la réglementation applicable à la date de l'inspection. Il ne dispense en aucun cas l'exploitant ou le responsable de l'installation de se conformer à toute prescription complémentaire qui pourrait être imposée ultérieurement par une autorité compétente.

Mission: 92974
Client / Entreprise: Marius Petrean
ID Externe:

No Client: 00091171
Adresse : 7 rue des Glacières, 6001
MARCINELLE
Ref.PV precedent.:

Contact:
TVA:
Date d'emission: 2026-05-14
SO/26002482

Num. rapport: **20260003606-V.1**

Présents pendant le contrôle

- Schema de circuit
- Plan de position
- Schema multifilaire
- Notes de calculs
- Document des influences externes
- Analyse de risque
- Autre(s) document(s):

EXEMPLAIRE ORIGINAL

ANNEXES

- Schema de circuit
- Plan de position
- Schema multifilaire
- Photos
- Notes de calculs
- Document des influences externes
- Analyse de risque
- Autre(s) document(s):

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Installation alimentée au départ d'un: Réseau publique BT

Code EAN:

No de serie du compteur: 1037285

Index I: 8299,3

Intensité Max installation: 40

Marque compteur: EGEA

Index II:

Alimentation principal TGBT

Tension: 2x230V

Mise a la terre general BT: TT

Section cable d'entre TGBT principal (mm2): 10

Type d'interrupteur-sectionneur general: Interrupteur-sectionneur

Protection en tête d'installation: 2p 40A

Différentiels:

Type de cable: XVB

Nombre de pole sectionne: 2

Différentiel en tête d'installation: 2p 40A/300mA

Le différentiel en-tête d'installation est scellé

CONTROLE ADMINISTRATIF

	OK	Observations N-OK	PA
Notes de calcul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Detection et extinction d'incendie Art. 104	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Identification des circuits de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Identification des circuits critiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zone à risque d'explosion identifiée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plan de zonage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Analyse de risque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

CONFORMITÉ DES PLANS ET SCHÉMAS

	Ok	Observations N-OK	PA
Schéma de circuit	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Schéma multifilaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan d'implantation coffret électrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage et indentification des circuits	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matériel électrique et influence externes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONTRÔLE VISUEL

	Ok	Observations N-OK	PA
Canalisations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connexions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Continuité du PE et équipotentialités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coffret électrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matériel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection contre les surintensités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adéquation entre le différentiel et la valeur de la résistance de dispersion de terre:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence de pictogramme de sécurité/premiers soins: OUI	<input checked="" type="checkbox"/>		

Mission: 92974
Client / Entreprise: Marius Petrean
ID Externe:

No Client: 00091171
Adresse : 7 rue des Glacières, 6001
MARCINELLE
Ref.PV precedent.:

Contact:
TVA:
Date d'emission: 2026-05-14
SO/26002482

EXEMPLAIRE ORIGINAL

Num. rapport: **20260003606-V.1**

ESSAIS ET MESURES

	Ok	Observations N-OK	PA
Continuité du PE et équipotentiels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boucle de défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Différentiel temps de déclenchement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection contre les contacts indirects	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mesure résistance de dispersion Electrode de terre

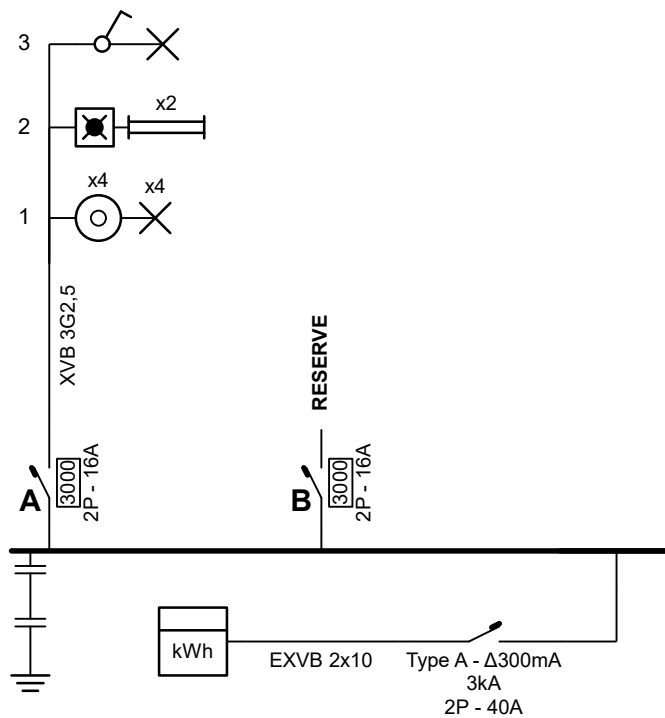
Type D'electrode de terre	Section (mm2)	Resistance de dispersion (Ohm)	Observation
Piquet de terre	16	23,6	

Mesure résistance d'isolement

Domaine de tension	Tension d'essai DC (V)	L_1-PE (Mohm, ≥)	L_2-PE (Mohm, ≥)	L_3-PE (Mohm, ≥)	N-PE (Mohm, ≥)
B.T.	/	/	/	/	/
T.B.T.S.	/	/	/	/	/
T.B.T.P	500	226.0	234.0	/	/

Signature Client:

Date: 2026-05-15



Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme controle
Inspectie van de Staat
Chaussée de Ferrière 137
1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique
MARIUS PETREAN
RUE VITAL FRANCOISSE 139
6001 CHARLEROI

Installateur

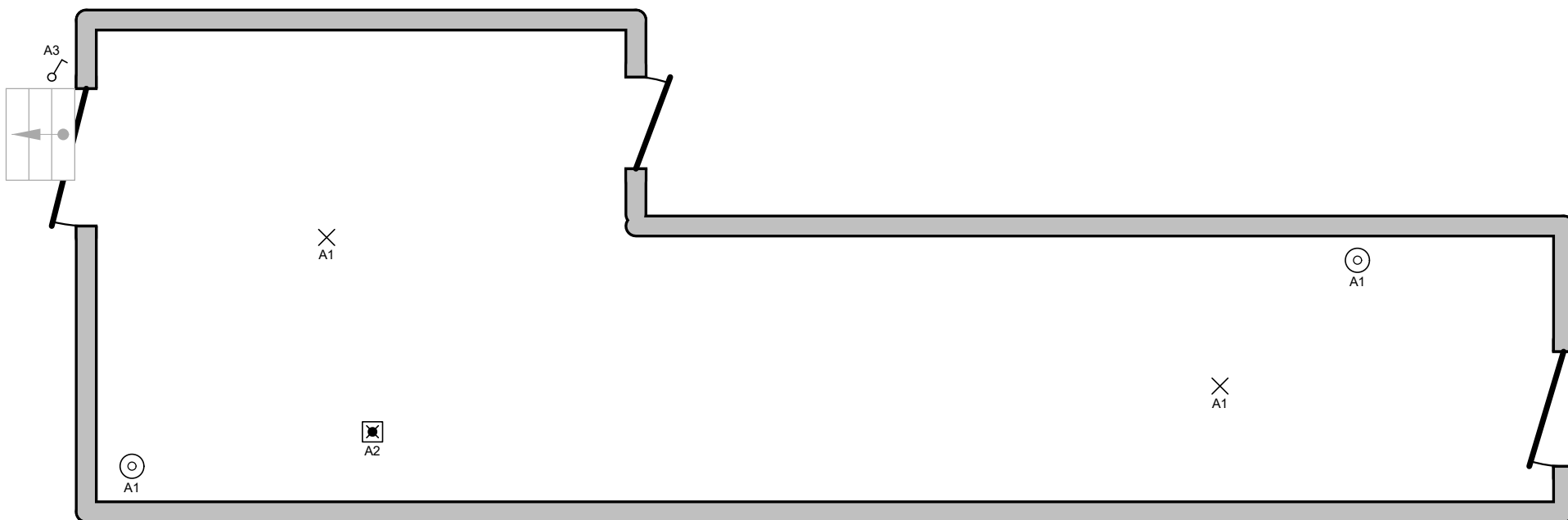
p. 1/6
Schéma unifilaire

2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810

Signature Client:

Date: 2026-05-15



Rez-de-chauss

RDC

Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme controle
Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
Parlement 5, 1370 Jodoigne
Inspect Belgium asbl
Chaussée de Fierthorpe 16 AJRO
1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

MARIUS PETREAN
RUE VITAL FRANCOISSE 139
6001 CHARLEROI

Installateur

p. 2/6
Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz

Signature Client:

Date: 2026-05-15



cave

Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme controle
 Ilgattaan 9, 3500 Hasselt
 Inspect Belgium asbl
 Parlement 5, 1370 Jodoigne
 Chaussée de Fierthorpe 115 AJRO
 1370 Jodoigne
 Tél.: 010 28 05 77
 e-mail: info@inspectbelgium.be
 BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

MARIUS PETREAN
 RUE VITAL FRANCOISSE 139
 6001 CHARLEROI

Installateur

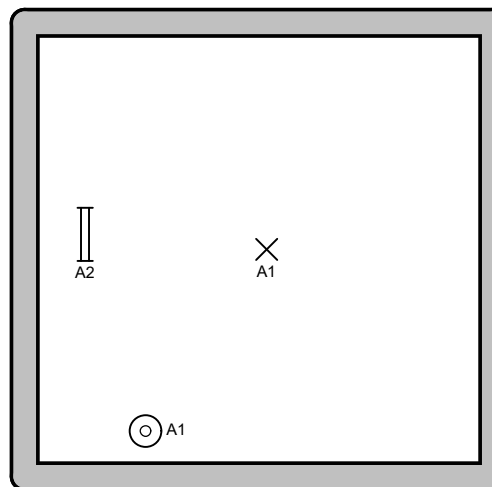
p. 3/6
Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810

Signature Client:

Date: 2026-05-15



1er etage

Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme controle
Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
Inspect Belgium asbl
Parlement 5, 1370 Jodoigne
Chaussée de Fierthorpe 15 AJRO
1370 Jodoigne
Tél.: 010 28 05 77
e-mail: info@inspectbelgium.be
BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

MARIUS PETREAN
RUE VITAL FRANCOISSE 139
6001 CHARLEROI

Installateur

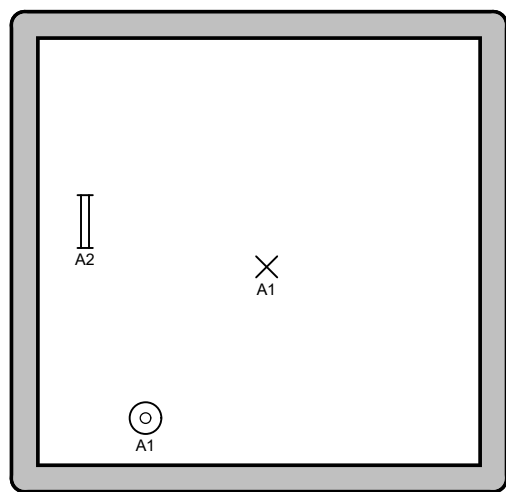
p. 4/6
Plan de position

2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810

Signature Client:

Date: 2026-05-15



2eme etage

Installatie gecontroleerd door:
 Installation contrôlée par : **INSPECT BELGIUM**

Organisme controle
 Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
 Parlement 5, 1370 Jodoigne
 Inspect Belgium asbl
 Chaussée de Fierthorpe 13
 1370 Jodoigne
 Tél.: 010 28 05 77
 e-mail: info@inspectbelgium.be
 BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique
 MARIUS PETREAN
 RUE VITAL FRANCOISSE 139
 6001 CHARLEROI

Installateur

p. 5/6
Plan de position
 2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810

Signature Client:

A

Date: 2026-05-15 RESERVE

Installatie gecontroleerd door:
Installation contrôlée par :



Organisme controle
 Ilgallaan 9, 3500 Hasselt
 Parlement 5, 1370 Jodoigne
 Inspect Belgium asbl
 Boulevard de l'Industrie 280 577
 Chaussée de l'Industrie 280 AJRO
 1370 Jodoigne
 Tél.: 010 28 05 77
 e-mail: info@inspectbelgium.be
 BE 0647.601.296

Adresse de l'installation électrique

MARIUS PETREAN
 RUE VITAL FRANCOISSE 139
 6001 CHARLEROI

Installateur

p. 6/6
Liste des circuits

2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Renov Energy - TVA BE 0770.508.810

Signature Client:

Document des influences externes

Livre 1 – 9.1.6 ; Livre 2 – 9.1.5 ; Livre 3 – 9.1.5

Date: 2026-05-15

Adresse de l'installation: .RUE.VITAL.FRANÇOISSE.139.6001.CHARLEROI.....

.....

.....

Date de conception:

Appartenant aux plans et/ou schémas avec les numéros:

.....

.....

Appartenant au procès-verbal de contrôle avec référence:

Il n'y a que des influences externes non spécifiques: AA4-5-8; AD1; AE1; AF1; AG1; AH1; AK1; AL1; AM1; AN1; BA1; BB1; BC1-2-3; BD1; BE1; CA1; CB1

Les influences externes spécifiques mentionnés ci-après sont présents :

Lieu/locals	AA	AD	AE	AF	AG	AH	AK	AL	AM	AN	BA	BB	BC	BD	BE	CA	CB

Voies d'évacuation / lieux à évacuation difficile Livre 1/2/3 – 4.3.3.7

I n'y a pas des voies d'évacuation ou des lieux à évacuation difficile.

Reference des documents:

Installations de sécurité Livre 1 – 5.5 ; Livre 3 – 5.6


Il n'y a pas des installations de sécurité.

Reference des documents:

Installations critiques Livre 1 – 5.6 ; Livre 3 – 5.7

Il n'y a pas des installation critiques.

Reference des documents:

Exploitant ou son représentant		Représentant de l'organisme agréé	
Date	15/05/26	Date	
Nom	MARIUS PETREAN	Nom	
Signature	Installatie gecontroleerd door: Installation contrôlée par :  Ilgataan 9, 3500 Hasselt Chée de Tirlemont 5 1370 Jodoigne 015 860 460 - 010 280 577 Inspecteur : Ibrahim AJRO Handtekening / Signature :	Signature	